

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

VITICULTURE n°6 du 1^{er} juin 2021



STADES VEGETATIFS

Depuis vendredi, la remontée des températures a permis de donner du dynamisme à la pousse. Celle-ci devrait encore s'accélérer à la faveur de températures quasi estivales, annoncées pour les prochains jours. Ce sont 1 à 2 nouvelles feuilles qui sont apparues depuis 1 semaine.

Nous notons également une augmentation du volume foliaire et un allongement significatif des rameaux ce qui lance officiellement les travaux d'accolage.

Vignoble	Stades Mini	Stades Maxi
Saône-et-Loire	6-7 feuilles étalées	10-11 feuilles étalées
Côte d'Or	4-5 feuilles étalées	9-10 feuilles étalées
Yonne	2-3 feuilles étalées	8-9 feuilles étalées
Nièvre	7-8 feuilles étalées	9-10 feuilles étalées
Franche-Comté	4-5 feuilles étalées	8-9 feuilles étalées

Les vignes les plus précoces atteignent désormais 11 feuilles étalées, alors qu'en secteurs tardifs, le stade 4-5 feuilles étalées est encore observé.

MILDIU

Situation :

234 observations ont été réalisées sur le réseau BSV. **La situation demeure très saine.**

- Aucune tache détectée en Côte d'Or, dans la Nièvre et l'Yonne.
- Quelques symptômes d'intensité faible à moyenne ont été notés :
 - o En Beaujolais (1 tache sur 1 parcelle du réseau BSV à Romanèche + 2 parcelles hors réseau avec deux cas de figure, 1 tache dans une parcelle à St Amour et une sortie forte très localisée dans une parcelle à Romanèche)
 - o Dans le Jura (3 parcelles hors réseau).

Ces taches correspondent aux différents épisodes pluvieux qui ont eu lieu depuis le 10 mai. Toutefois, si des contaminations se sont produites lors des dernières précipitations de cette longue période pluvieuse (après le 20 mai), elles n'ont pas encore toutes terminé leur incubation et des symptômes pourraient encore apparaître d'ici la fin de cette semaine.

Analyse de Risque :

La présence de mildiou est à ce jour très limitée et les conditions climatiques actuelles ne sont pas favorables à sa progression. Ces paramètres contribuent à maintenir un **risque faible dans l'ensemble des vignobles** sauf pour **l'extrême sud de la Saône-et-Loire pour lequel le risque pourra être qualifié de faible à moyen** (suite à la découverte d'un foyer très localisé).

Cependant, les conditions météo orageuses annoncées pour les prochains jours pourraient faire évoluer la situation si des cumuls d'eau importants sont constatés.



Des produits de Biocontrôle existent dans la lutte contre le mildiou. Se reporter à la liste sur le lien ci-dessous qui est actualisée régulièrement :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/protoger/liste-des-produits-de-biocontrôle>



Pluies du 25 au 31 mai :

0 à 5 mm en 21 (8 à 13 mm dans le Châtillonnais)
0 à 3 mm en 58
0 à 0.5 mm en 71
11 à 17 mm en 89
0 à 1 mm dans le Jura

Prévisions du 1^{er} au 7 juin :

températures estivales en début de période puis léger fléchissement pour la fin de semaine et le week-end. Risque orageux à partir de mercredi temps instable pour les jours suivants.



OÏDIUM

Situation :

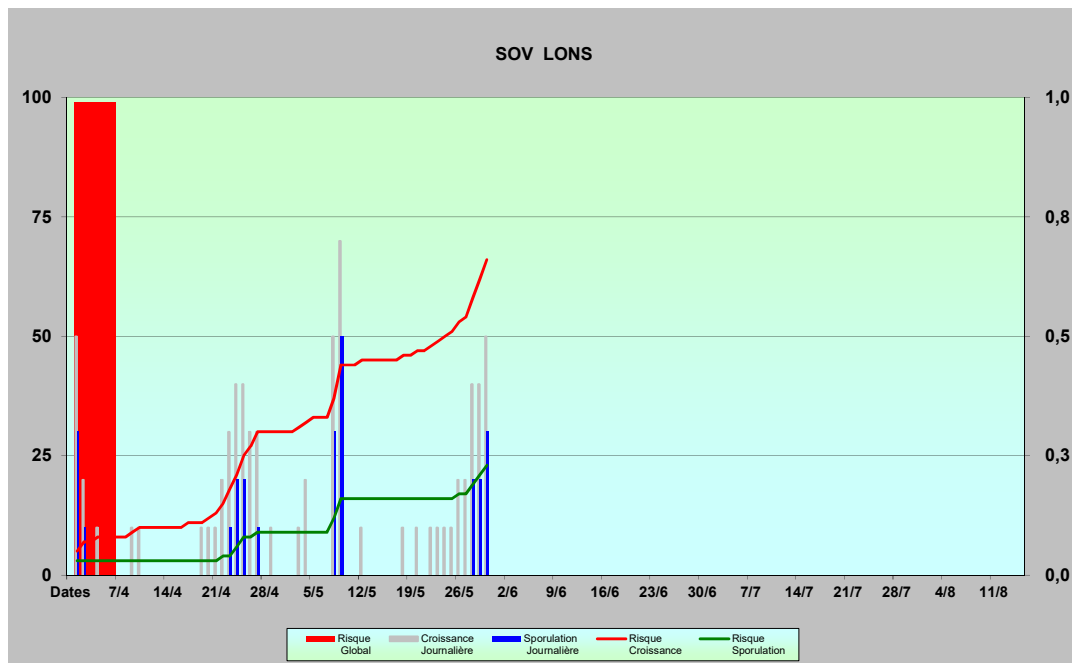
211 observations sur feuilles ont été réalisées sur le réseau BSV.

Dans la majorité des cas, aucun symptôme n'est encore relevé. À l'exception de l'Yonne où la présence du champignon n'a pas encore été détectée, la maladie continue d'être observée de façon ponctuelle dans les autres départements.

Cela concerne de rares parcelles du réseau ainsi que quelques vignes à historique hors réseau, aussi bien de Chardonnay que de Pinot. Les fréquences d'attaque restent toujours faibles (1 à 3% de feuilles touchées).

Analyse de Risque :

Avec la remontée des températures, **le modèle SOV relève des conditions plus favorables au champignon.** Rappelons que la période de forte sensibilité à ce champignon démarre au stade préfloraison et qu'il sera prochainement atteint dans les vignes les plus précoces.



Simulation SOV pour le poste de Lons-le-Saunier



Des produits de Biocontrôle existent dans la lutte contre l'oïdium. Se reporter à la liste sur le lien ci-dessous qui est actualisée régulièrement : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole>

BLACK-ROT

169 observations ont été réalisées sur le réseau BSV. **Toujours aucun symptôme signalé.** Cependant, si des contaminations se sont produites au cours des différentes séquences pluvieuses du mois de mai, les symptômes correspondants ne devraient pas s'extérioriser sur feuilles avant la semaine prochaine.

Analyse de Risque : le risque se maintient à un niveau faible. Son évolution dépendra à la fois de la présence/absence de la maladie au vignoble ainsi que des conditions météo des prochaines semaines.

Pour rappel, la période de grande sensibilité vis-à-vis de cette maladie ne débutera qu'à partir de nouaison.

VERS DE GRAPPE

En tous secteurs, **le vol d'Eudémis touche à sa fin**. Les captures restent faibles.

Celui de Cochylys est une nouvelle fois passé quasiment inaperçu.

Les tout premiers glomérules ne devraient pas être visibles, dans les secteurs précoces, avant courant de semaine prochaine.

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE

Les premières larves ont été observées dans le courant de la semaine dernière.

Pour les secteurs concernés par la lutte insecticide obligatoire, un message réglementaire à paraître dans les semaines à venir précisera les dates de traitements. Pour rappel, les premiers traitements interviennent environ 1 mois après le début des éclosions.

L'arrêté ministériel du 27/04/21 relatif à la lutte contre la FD est paru. L'Article 16 précise les mesures de lutte à mettre en œuvre dans les pépinières viticoles. Dans celles-ci, l'arrêté préconise un traitement continu entre **le 15 mai et le 15 octobre**.

Plus de détails dans le lien ci-dessous.

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2021/4/27/AGR2108908A/jo/texte>

Prochain BSV : mardi 08 juin

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne-Franche-Comté (CRABFC) et rédigé par le représentant de la CRABFC en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : FREDON Bourgogne-Franche-Comté, IFV et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées en 2021 par : **Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône-et-Loire et Yonne, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Phytoservice, Domaine Laroche, Oenophyt, SICAVAC, Cave de Lugny, Cave des Hautes Côtes, Château de Santenay, Ax'Vigne, Vitagri, Bio Bourgogne, Vignerons de Buxy, Lycée viticole de Davayé, Interbio, Terre Comtoise, Interval, Société de Viticulture du Jura**

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRABFC dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.